VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. ST-PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCHANGE BANK versus PELICAN CRACKER FACTORY, No 84,827, COUR CIVILE DE DISTRICT.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1908,

A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

311 Rue Baronne,

LA PLUS BELLE, LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX INSTALLEE

FABRIQUE DE BISCUITS et de GATEAUX DE FANTAISIE

AU SUD,

Se Composant de TOUTE L'INSTALLATION de la susdite fabrique, avec toutes ses Machines, ses Accessoires, Fours, etc..

conformément à un inventaire détaillé sur filière à mon bureau.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 octobre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit :

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Julia, Foucher (maintenant Constance) et St Joseph (maintenant Constance) et désignés par les numéros huit, neuf, dix, onze et douze sur un plan fait par L. Brin, Voyer, décédé, sous la date du 19 février 1836 et déposé pour référence en l'étude de H. R. Coste, alors un notaire en cette ville, et désignés par les mêmes numéros sur un devis par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 mai 1891 annexé à un acte pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 24 janvier 1906 lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq (25) pieds de face à la rue Magnolia par les profondeurs suivantes, à savoir : Le lot No 8 a une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux (121.7 2), le lot No 9 a une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127.10.5) sur la ligne séparant ce lot No 10, et sur la ligne du côté opposé qui le sépare du lot No 8 il y a une première profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121 7 2), à laquelle profondeur il s'allonge à un angle droit vers la rue St Joseph quinze pieds cinq pouces et six lignes (15.5 6), de sorte qu'il y a une autre profondeur de six pieds trois pouces et trois lignes (6.3 3) jusqu'à sa ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de neuf pieds six pouces et deux lignes (9 6 2). Les lots Nos 10 11 et 12 ont chacun une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127 10.5).

Aussi un morceau ou portion de terre contigu audit lot No 8 sur le côté vers la rue Julia, ayant une façade de dix pieds sur la rue Julia et une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121 7 2) entre lignes parallèles, entre ledit lot et une allée aux dits cinq lots, étant le même propriété acquise par la Pelican Cracker Company de Isidore Heckinge le 3 octobre 1906, enregistré C. O. B. 212 folio 238.

ECURIE

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes avantages et prescriptions qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Marie, St Thomas, St André et Marie Thérèse ou St Thomas, St André et Chippewa, ledit îlet originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 68, un desdits lots est désigné par le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant voyer de ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre des plans No 2 de William Brierly, autrefois un notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129 10.3) en profondeur entre lignes parallèles et l'autre lot est désigné par le numéro 28 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civile le 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. [illegible], ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35 8 6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingt cinq pieds (180) de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés sur les mêmes numéros et l'un dit qu'ils ont les mêmes numéros sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Theard, ingénieur civil, une copie duquel est annexé à un acte pardevant Fred C. Harka, notaire, de cette date et portant la date du 6 septembre 1904.

Étant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau de transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 764 folio 715.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages, rue Magazine, courant à travers de la rue Foucher, terrain à la portée des "switch tracks" et tous les agréments et offrant une splendide occasion pour site de manufacture.

Les ventes seront conclues en ces lieux seront vendues avec la bâtisse et consistent en quatre fours à cuire tout neufs, machines à vapeur, chaudière, pompes "air compressor", chaudière en ciment, séchoirs et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'écurie de la rue St-Thomas est centralement bien construite en briques, bien adaptée pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèques et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La clause pour le paiement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant.

GEO. ST PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

MM Titche et Rogers, Parkerson Breaux et Brazeau, avocats pour le Receveur.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 10

George G. Friedrichs.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

La balance du fond de magasin de Friedrichs, Young & Taney, Ltd., 132 rue Chartres

NATTES, TAPIS, LINOLEUMS, STORES, ETC., ETC.

In re George G. Friedrichs vs Friedrichs, Young & Taney Ltd.

No 86,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur VENDREDI, le 27 novembre 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux No 132 rue Chartres, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée

La marchandise de Friedrichs Young & Taney Ltd, restant non vendue, consistant en nattes, tapis descentes de lits, "crumb cloth", lingerie, coco matting, tapis en cocotchous, décoration de papier, écrans, INSTALLATION DE BUREAU, COMPTES COURANTS, Etc

German American Savings Bank & Trust Co, receveur.

L. H. Hoover, avocat.

14 nov—15 22 25 26 27

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETES AMELIOREES DE VALEUR

DU PREMIER DISTRICT,

1201 et 1203 rue Fréret et 2519 rue Erato.

Succession de Mme Catherine Kelly, veuve d'Anthony Mackey.

No 87,097—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Loui. C. Spear, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—Il sera vendu, JEUDI, 3 Décembre 1908 à midi à la

BOURSE D'ENCAN DES PROPRIETES FONCIÈRES, 311 RUE BARONNE ENTRE LES RUES UNION ET GRAVIER.

EN vertu de et conformément à un ordre daté du et signé le 28 octobre 1908, par l'honorable W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages privilèges servitudes et avantages qui s'y trouvent y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fréret, Locust, Cite et Erato, lequel terrain est désigné par le No 3 sur un plan de B. F. Nicholls architecte en date du 27 février 1852 et déposé en l'étude de T. Nicholls ancien notaire, et forme le coin des rues Fréret et Cite et mesure d'après ledit plan, vingt-neuf pieds, quatre pouces et trois lignes de façade à la rue Fréret sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, et aussi une certaine langue de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent ou en que que sorte en faisant partie située dans les mêmes districts et carré d'îlet que la propriété ci-dessus décrite, laquelle langue de terre est contiguë au terrain No 3 et se compose d'une partie du terrain No 2 figurant sur un plan dressé par A. G. Blanchard, député voyer de la ville, daté du 17 janvier 1882, laquelle langue de terre mesure trois pieds de façade rue Fréret, du côté touchant au terrain No 3, par une profondeur uniforme de soixante trois pieds, entre lignes parallèles. Étant la même propriété qu'avait acheté de Mme Catherine Kelly, veuve d'Antoine Mackey, de l'association de Homestead du Peuple par un acte pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le 27 août 1896, enregistré dans le C. O. B 167, folio 713.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Erato, Locust, Fréret et Cite, lequel lot est désigné par le numéro 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant W. McJones, ancien notaire en cette ville, le 29 décembre 1868, et, d'après quel plan, ledit lot mesure vingt six pieds, sept pouces et deux lignes de front sur la rue Erato sur une profondeur de soixante quatre pieds entre lignes parallèles et forme une partie de la subdivision des lots désignés par les numéros 14 et 15 sur un plan de A. S. Phelps, voyer, en date du 5 février 1846, et déposé en l'étude de Jules Mossy ancien notaire, et aussi une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque façon située dans les mêmes district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, laquelle portion de terre est prise de et forme l'extrême arrière partie du lot désigné par le numéro 13 sur un plan de A. S. Phelps, et mesure trente-deux pieds de large sur l'extrême arrière ligne la plus proche, et parallèle à la rue Fréret, trente-deux pieds sur la ligne de côté opposé courant parallèlement avec la rue Locust, et la sépare de la portion de face dudit lot original, et vingt six pieds sept pouces et deux lignes, courant parallèlement avec la rues Erato et Cite; ledit lot No 13 dont la portion décrite est l'extrême arrière partie mesurant dans le principe, d'après ledit plan de Phelps voyer, trente deux pieds de façade à la rue Locust sur une profondeur de 120 pieds, sept pouces et deux lignes. Étant la propriété acquise par feu Mme Catherine Kelly, veuve de Anthony Mackey, de la Peoples Homestead Association, par acte pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, le 18 septembre 1897, enregistré dans le C. O. B. 168, folio 78.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, à un ou deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit sera représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt payable de la date de la vente, garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et privilège sur la propriété avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses de sécurité usuelles, 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. L'acquéreur devant payer en sus de son enchère tous les taxes sur la propriété pour l'année 1908 et fournir dépôt de 10 0/0 pour cent du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour sceller la vente. Acte pardevant Ulysses Marinoni, Jr, notaire, aux frais des acquéreurs

1 nov—1 8 15 22 29—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de Valeur dans le Septieme District

SUCCESSION DE JAKE TURNER.

No 87,149, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIV. B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—LOUIS C. SPEAR, Encanteur, Bureau 802 rue Perdido—Il sera vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 3 Décembre 1908, à midi, à la

BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre signé et daté le 28 octobre 1908, par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1 Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sept ième District de cette ville, dans l'îlet 502 borné par les rues Washington (maintenant Zern), Bernadotte, Forshey et Quinzième, d'après un plan de W. H. Williams, voyer, daté du 28 et du 31 janvier 1869, déposé en l'étude de J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, ledit lot est désigné par le numéro 12 sur un plan de C. Lewis, député voyer de ville, le 3 juillet 1893, annexé à un acte pardevant Fred. Deibel, notaire, le 17 juillet 1893, vingt cinq pieds trois et un demi pouces de face à la rue Bernadotte sur cent neuf pieds dix pouces et cinq et trois quarts de lignes en profondeur sur le côté du lot 26, et cent cinq pieds cinq pouces et sept trois quarts de lignes de profondeur sur le côté du lot 28, et a vingt cinq pieds de largeur dans le fond.

Acquis par Jake Turner de H. C. Green, pardevant N. B. Trist, notaire, passé le 4 novembre 1898, C. O. B. 171, fol. 24.

Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance s'il y en a, payable en un an, avec 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantie par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer les taxes de l'année 1908 au dessus du prix de l'adjudication et déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de leur achat pour garantir la vente. Acte de vente pardevant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John J. Darrieux, avocat

1er nov—1 8 15 29—déc 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher, Amelia, Dryades et Kempart désignés comme lots trois et quatre, ledit lot désigné par le numéro municipal 469 Foucher, lots sont contigus et mesurent chacun vingt huit (28) pieds de face à la rue Foucher sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Le tout d'après un devis numéré, un acte pardevant M. T. Dufresne notaire, le 24 mai 1886. Acquis le 9 mai 1896 enregistré au Bureau des Transferts, livre 170 folio 473. Les améliorations comprennent un cottage simple 1912 rue Foucher, contenant deux chambres et cuisine, retiré de la banquette, près de l'école Kruttschnitt et toutes lignes de chars.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé à la station Lee, sur le L. & N. R. R., dans le Troisième District de cette ville, mesurant un arpent de face sur ledit L. & N. R. R. sur cinq arpents de profondeur et est borné au dessus par des terres appartenant à Isaac Davis et au dessous par des terres appartenant à ou appartenant autrefois à Lafayette Lewis, acquis le 17 juillet 1896 enregistré au le Bureau des transferts, livre 156, folio 554.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 oct—nov 1 8 15 22 29—déc 1

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Larey.

No 73,348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornée par la rue Pauntora, à moins d'un îlet des rues de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné comme suit

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Arts, Johnson, Prieur et Pauntora. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de long et profondeur sur la rue Johnson. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL,

Encanteur, No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echazabal, avocat pour la mineure du mineur.

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, 3 Décembre 1908.

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à Midi.

Succession de Mme Sarah McDermott.

No 86,680 — Cour Civile de District.

Le Magnifique Cottage Simple

No 2511 Rue Gravier.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté et signé le 27 octobre 1908, je vendrai au moment et à l'endroit susmentionnés, la propriété suivante: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Gravier, Coomans, Rocheblave et Burgundy désigné par le No 3 de l'îlet No 48 sur un plan particulier dressé en l'étude de P. Lecomte, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente et un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Gravier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et forme partie d'une plus grande portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance, s'il y en a, en billets de lien de vendeur de l'acquéreur, avec intérêt au taux de sept pour cent de la date de la vente jusqu'à complet paiement, avec toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente devant être passé pardevant M. Jas J. Weulle, notaire, aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat fait sur adjudication à

GEO. ST-PAUL, Encanteur.

No 137 rue Carondelet.

MM. McCloskey & Benedict, avocats.

1 nov—1 8 15 22 29—déc 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations etc. d'une buvette au No 401 rue Bourbon, coin Conti.

Aussi un Cash Register.

Mme Etienne Laytrette (Veuve) et als vs Albert Galatos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 87 402 — En vertu d'un ordre de vente daté le 18 novembre 1908 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le MARDI, 17 novembre 1908, à 1 heure p. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux No 401 rue Bourbon, coin de la rue Conti.

Le contenu entier et installations, marchandises, meubles, vins, liqueurs et autres articles et stock, etc., de la buvette sur lesdits lieux d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un Cash Register

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Oscar Schreiber, avocat pour les demandeurs.

14 nov—14 au 17 nov

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1. Maison Simple à 2 Etages, 1522 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages, 1118 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoises 617 619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises. 3015 3017 Rue Annonciation
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises. 621 623 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises. 4721-4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Marazine.
9. Attenant Cottage Simple sur Cinq Terrains, 1013 Rue Sixième.
10. Cottage Double, 2841 2843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième. Formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté de et signé le 29 octobre 1908 et publié à Will J. Morgan, Encanteur, le soussigné, le JEUDI, 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci après décrite :

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St Charles, Prytanée et Cenery, désigné par le No 37 et mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face rue Cenery sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery louée $144 00 par an.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Margaret, désigné par le lot No 3 sur un plan de J. M. Brennan ingénieur de ville le 12 décembre 1898 enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald, No 81 723 Cour Civile de District d'appel, lequel ledit lot 29 8 2 sur l'avenue Washington, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 5 1 et est sujet à une servitude continuée de rapport sur l'étendue mesurant 30 1 2 de longueur sur une profondeur de 6 3 dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30 1 2 de face à la rue Magasin sur 120 de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement de la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 16 mars 1908 et sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises, portant le No 1118 rue Washington et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300 00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Milan Magazine, Camp et Marengo, et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Meunier, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le vingt six mars 1849, déposé comme plan No 56 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire. Lequel lot mesure, ou mesure américaine trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises connue sous les Nos 617 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Septième, Huitième et Laurel, désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles A. de Armas sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente deux pieds sur la rue Annonciation par cent six pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annonciation contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $264 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District, de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Chippewa, St Thomas et Quatrième, et mesurant trente-un pieds, neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles suivant un plan fait par Louis H. Pilié arpenteur de ville, sous date du 26 avril 1860, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinq cent deux du Livre de Plans No un et ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dressé par Pocquet et Crampon, daté de 16 mars 1866.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois recouvert en ardoises connu par les Nos 621 623 avenue Washington louée à raison de $456 par an.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé à Bouligny, maintenant le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'îlet 24, borné par les rues Magazine, Valence (Constance) et Berdoux d'après un plat dressé par L. Surget, le 2 janvier 1837 auquel dit plan est annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 24 septembre 1845 lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur quatre vingt dix neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoise contenant cinq chambres de chaque côté et connu comme les Nos 4721-4723 rue Constance. Loué $216 par an.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en briques à quatre étages portant le No 8—(vieux No 88) rue Magazine et les dépendances de ladite, situé dans la municipalité No Deux maintenant Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poydras Foucher (maintenant Constance) et Lafayette et désigné par le No Un sur un plan dressé par A. G. Blanchard, alors un des voyers de district de la dite municipalité sous la date du 14 mars 1849, et annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 20 février 1850 lequel dit lot mesure d'après ledit plan vingt six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, et vingt six pieds dix pouces de largeur dans le fond et façade à la rue Foucher par une profondeur de cent quarante sept pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Poydras, et cent quarante huit pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux.

Les améliorations consistent d'un grand magasin à quatre étages avec devant en briques pressées connu comme 820 rue Magazine, maintenant loué à bail jusqu'au 30 septembre à $1,350 par an.

9° Une certaine étendue de terre consistant de cinq terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos vingt quatre, vingt cinq, vingt six, vingt sept et vingt huit dans l'îlet No 60, bornés par les rues Magazine, Constance, Sixième et l'Avenue Washington sur un plan déposé comme No 32 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire, lesquels dits lots mesurent, à savoir : Les lots 24, 25, 26 et 27 chacun trente-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Sixième sur cent vingt pieds, neuf pouces de profondeur, et le lot No 28 trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur.

Premièrement—Un grand et magnifique cottage simple avec vestibule dans le centre, grande cour et jolie écurie, connu comme le "Blank Homestead" sous No 1012 rue Sixième situé sur les lots 24 et 25 ci dessus décrits

Possession immédiate si l'on désire.

Deuxièmement— Cottage double en bois couvert en ardoises avec bâtisse à deux étages dans le fond, connu comme Nos 2841-2843 rue Constance, laquelle propriété est maintenant louée à raison de $282.00 par an, située sur le lot 28.

Troisièmement—Deux beaux terrains pour bâtir, lots Nos 26 et 27 ci-dessus décrits

Conditions—Un tiers plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en un, un et deux, un et trois ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets en billets de l'acquéreur portant la date du jour de l'adjudication avec huit pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement, garantis par liens de vendeur et privilèges et hypothèques avec toutes les clauses usuelles de sécurité l'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'après le passage de l'acte de vente, la vente devant être sur frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, notaire Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN,

Encanteur, 331 rue Carondelet.

Dart & Kernan, avocats.

1 nov—1 8 15 22 29—déc 1

Harry W. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION LITTERATEURS ET CONNAISSEURS !

BEAUCOUP DE JEUX ET DE LIVRES ET DIVERS VOLUMES DE VALEUR. Quelques uns sans autre édition en Louisiane et plusieurs copies "d'Editions Limitées". Aussi installation moderne d'électricité. Jolis meubles de Bureau. Instruments de chirurgie

A l'Encan au No 637 rue Canal, près de la rue Royale, MERCREDI, le 18 novembre à 10 heures a. m. précises.

Dans l'affaire de la Succession du Dr Waldemar Billa, No 87,891 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

Conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour ci-dessus, daté et signé Nouvelle Orléans 4 novembre 1908, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré tout les effets mobiliers ci-dessus décrits.

Conditions—Comptant. Sans limite.

HARRY W. FITZPATRICK

Encanteur, Bureau 316 rue Carondelet

Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.

Un catalogue de la collection de livres de valeur ci-dessus sera envoyé par la poste sur demande aux acheteurs en perspective

6 nov—6 8 15 19

Friedrichs & Redersheimer.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 826 rue Commune— MARDI, le 8 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 13 juillet 1908 et d'un autre ordre daté le 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon W. H. Sommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés foncières comme suit décrites, à savoir :

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé à Bouligny, maintenant le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'îlet 24, borné par les rues Magazine, Valence (Constance) et Berdoux d'après un plat dressé par L. Surget, le 2 janvier 1837 auquel dit plan est annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 24 septembre 1845 lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur quatre vingt dix neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoise contenant cinq chambres de chaque côté et connu comme les Nos 4721-4723 rue Constance. Loué $216 par an.

Deuxièmement—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en briques à quatre étages portant le No 8—(vieux No 88) rue Magazine et les dépendances de ladite, situé dans la municipalité No Deux maintenant Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poydras Foucher (maintenant Constance) et Lafayette et désigné par le No Un sur un plan dressé par A. G. Blanchard, alors un des voyers de district de la dite municipalité sous la date du 14 mars 1849, et annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 20 février 1850 lequel dit lot mesure d'après ledit plan vingt six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, et vingt six pieds dix pouces de largeur dans le fond et façade à la rue Foucher par une profondeur de cent quarante sept pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Poydras, et cent quarante huit pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux.

Les améliorations consistent d'un grand magasin à quatre étages avec devant en briques pressées connu comme 820 rue Magazine, maintenant loué à bail jusqu'au 30 septembre à $1,350 par an.

Troisièmement—Une certaine étendue de terre consistant de cinq terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos vingt quatre, vingt cinq, vingt six, vingt sept et vingt huit dans l'îlet No 60, bornés par les rues Magazine, Constance, Sixième et l'Avenue Washington sur un plan déposé comme No 32 en l'étude de G. E. Stringer, ancien notaire, lesquels dits lots mesurent, à savoir : Les lots 24, 25, 26 et 27 chacun trente-un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Sixième sur cent vingt pieds, neuf pouces de profondeur, et le lot No 28 trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur.

Premièrement—Un grand et magnifique cottage simple avec vestibule dans le centre, grande cour et jolie écurie, connu comme le "Blank Homestead" sous No 1012 rue Sixième situé sur les lots 24 et 25 ci dessus décrits

Possession immédiate si l'on désire.

Deuxièmement— Cottage double en bois couvert en ardoises avec bâtisse à deux étages dans le fond, connu comme Nos 2841-2843 rue Constance, laquelle propriété est maintenant louée à raison de $282.00 par an, situé sur le lot 28.

Troisièmement—Deux beaux terrains pour bâtir, lots Nos 26 et 27 ci-dessus décrits

Conditions—Un tiers plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance s'il y en a en un, un et deux, un et trois ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets en billets de l'ac